ÉTUDE DE MARCHÉ

Développement de nouveaux programmes d'études collégiales

Formation en entrepreneuriat

COLLÈGE DE L'ÎLE

COORDINATION, RÉDACTION ET COLLABORATION

Cette étude de marché a été réalisée sous la coordination de Mme Cindy Demontigny, consultante pour le Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada, avec la collaboration de la Direction générale du Collège de l'Île

Informations et commentaires

Réseau des cégeps et collèges francophones du Canada
130 rue Albert, bureau 1008, Ottawa, ON K1P 5G4 613-241-0430

Remerciement

L'auteure tient à remercier M. Jean Léger (Réseau des cégeps et collèges francophones du Canada) et M. Emmanuel Nicaise (Collège de l'Île).

Le Réseau des cégeps et collèges francophones du Canada tient à remercier Patrimoine Canada pour le soutien financier au projet.

TABLE DES MATIÈRES

1. Avant-propos ____ 5

2. Mise en contexte ____ 5

3. Objectif et méthodologie ____ 5

4. Entrevues ciblées ____ 6

5. Sondage d'opinion ____ 7

6. Portrait de l'écosystème entrepreneurial ____ 9

7. Formations et ressources existantes ____ 11

8. Pistes de réflexion ____ 11

Références ____ 12

Notes ____ 13

TABLE DES FIGURES

Figure 1. Raisons pour cesser les activités d'une entreprise, provinces de l'Atlantique 10

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1. Création d'entreprises, Île-du-Prince-Édouard, tous secteurs d'activités, 2015 à 2021 9

Tableau 2. Fermetures temporaires et disparitions d'entreprises, Île-du-Prince-Édouard, tous secteurs d'activités, 2015 à 2021. 9

Tableau 3. Comparaison création vers fermeture d'entreprises, Île-du-Prince-Édouard, tous secteurs d'activités, 2015 à 2021. 9

1. AVANT-PROPOS

Le Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada est un regroupement de plus de 50 établissements d'enseignement collégial francophones et d'organisations voués à l'éducation.

Le Réseau a pour mission d'appuyer le développement, l'accessibilité et la qualité des formations collégiales en français partout au pays. De ce fait, le Réseau a entrepris d'aider des collèges en situation linguistique minoritaire à développer leur offre de programmes par le financement d'études de marché.

2. MISE EN CONTEXTE

Le Collège de l'Île, unique collège communautaire de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard, songe à développer une nouvelle formation en entrepreneuriat dont le public ciblé serait les adultes francophones désirant démarrer leur entreprise.

Actuellement, la formation envisagée par le Collège de l'Île serait d'une durée de 300 heures et aborderait les thématiques suivantes :

1. L'entrepreneur et son projet : 90 heures
2. L'analyse du marché et le plan marketing : 60 heures
3. Les négociations, la promotion et la vente : 45 heures
4. Le plan des ressources : 60 heures
5. Finances et comptabilité : 45 heures

La formation pourrait être offerte en ligne et/ou en salle de classe selon les préférences exprimées par les futurs participants.

Les étudiants bénéficieraient également d'un accompagnement personnalisé pour la réalisation de leur plan d'affaires. Selon les dirigeants du Collège, il n'existe pas, à ce jour, de formation de la sorte à l'Île-du-Prince-Édouard. De ce fait, l'ajout d'une telle formation comblerait ce vide et contribuerait à la vitalité économique de la province.

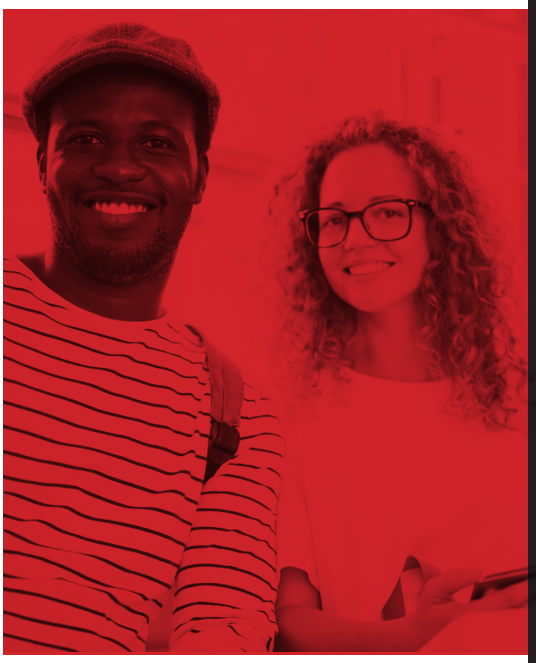

3. OBJECTIF ET MÉTHODOLOGIE

Cette étude de marché a pour objectif de valider la pertinence de cette nouvelle formation dans l'écosystème entrepreneurial et économique de l'Île-du-Prince-Édouard.

Pour ce faire, nous avons discuté de cette formation avec des représentants des deux principaux organismes de soutien au développement entrepreneurial et économique de la province, soit Innovation PEI et le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) de l'Île-du-Prince-Édouard. Ces organismes offrent des services d'appui au développement entrepreneurial et accompagnent les futurs entrepreneurs dans leur projet d'affaires.

Nous avons également sondé l'avis d'entrepreneurs locaux, à savoir les membres de la Chambre de commerce acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard. Bien que ces individus soient déjà actifs en affaires, nous souhaitions apprendre de leurs expériences personnelles pour valider la pertinence de cette formation.

Finalement, nous avons recueilli et traité diverses données statistiques dans le but de brosser un portrait de l'écosystème entrepreneurial de la province. Une démarche semblable a été réalisée pour dresser la liste des formations et des ressources existantes pour les entrepreneurs de l'Île-du-Prince-Édouard.

4. ENTREVUES CIBLÉES

Les informations préliminaires qui constituent le projet de formation en entrepreneuriat du Collège de l'Île (voir la section *Mise en contexte*) ont été partagées aux représentants d'Innovation PEI et du RDÉE de l'Île-du-Prince-Édouard. Ces derniers ont pu prendre connaissance de l'objectif de la formation, du public ciblé, du contenu proposé et de la durée envisagée.

Les représentants des deux organismes ont été unanimes : selon eux, ce projet n'est pas pertinent, car il n'existe pas de demande pour ce type de formation. Leur avis repose essentiellement sur le fait que le format proposé n'est pas adapté à la réalité des individus qui désirent se lancer en affaires puisqu'il n'est pas assez ciblé et de trop longue durée (300 heures). De leurs points de vue, ces futurs entrepreneurs ont besoin d'accompagnement personnalisé et de formations ponctuelles pour valider certains aspects de leurs projets d'affaires.

Les représentants des deux organismes ont aussi souligné qu'il existe d'ores et déjà plusieurs ressources et services d'accompagnement gratuits pour les futurs entrepreneurs. En ce sens, ils doutent fortement que ces derniers optent pour une formation payante qui impliquerait une telle quantité d'heures. À titre d'exemples, les représentants ont cité les services offerts par leur propre organisme, ainsi que les ressources en ligne proposées par la Banque de développement du Canada (BDC)[I], Futurpreneur Canada[II], Canada Startups[III] ou encore eForcePEI.CA[IV]. Notons que le dernier site mentionné offre gratuitement plus de 250 formations en ligne dans plusieurs domaines liés à la gestion d'entreprise. De plus, les représentants ont aussi rappelé que le site Web du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard dispose d'une section entièrement dédiée à l'entrepreneuriat et au démarrage d'entreprises.[V]

Bien que le projet de formation ne reçoive pas un accueil très favorable auprès des représentants d'organismes de soutien au développement entrepreneurial et économique de la province, l'idée de collaborer avec le Collège de l'Île pour développer des formations sur mesure et de courte durée pour les futurs entrepreneurs et les entrepreneurs semble grandement les intéresser.

5. SONDAGE D'OPINION

Afin de connaître l'avis des entrepreneurs francophones de la province concernant le projet de formation proposé par le Collège de l'Île, nous avons fait parvenir un sondage aux membres de la Chambre de commerce acadienne et francophones de l'Île-du-Prince-Édouard. Le sondage comportait six questions à choix multiples et deux questions à développement. Le texte d'introduction présentait les caractéristiques préliminaires (ex. durée, volets proposés, modes d'enseignement envisagés, etc.) ainsi que le public ciblé par ce programme.

Environ 120 entrepreneurs acadiens et francophones ont reçu le sondage en ligne. Cependant, seulement une dizaine d'entre eux ont accepté de répondre à nos questions. Le sondage a été distribué le 15 février 2022 par l'entremise de l'infolettre hebdomadaire de la Chambre de commerce et un courriel de rappel a été envoyé le 22 février 2022. Les questions et les résultats du sondage apparaissent ci-dessous.

Que pensez-vous du projet de formation proposé par le Collège de l'Île ?

À cette question, trois répondants sur dix ont indiqué que l'idée d'une formation en entrepreneuriat est intéressante, mais que le format proposé n'est pas adapté à la réalité des entrepreneurs. Six autres répondants abondent dans le même sens et croient que le Collège devrait plutôt permettre aux futurs entrepreneurs de s'inscrire à la thématique de leur choix selon leurs besoins individuels.

Certains répondants ont partagé des commentaires pour préciser leur réponse :

- « Beaucoup d'heures pour un entrepreneur déjà en affaires, mais pour un nouvel entrepreneur, cela peut être utile » ;
- « Nous avons de la difficulté à intéresser les entrepreneurs à participer à des formations de deux heures. J'ai énormément de difficulté à croire que vous pourrez les intéresser à une formation de 300 heures » ;
- « Selon mon expérience, les entrepreneurs francophones de l'Île préfèrent de courtes formations ponctuelles ».

En résumé, neuf répondants sur dix considèrent que le format actuel du programme, et plus précisément sa durée, doit être revu pour mieux refléter la réalité et les besoins des entrepreneurs.

Croyez-vous qu'il existe suffisamment de ressources locales pour aider les personnes qui souhaitent démarrer leur entreprise ?

Sept répondants sur dix croient qu'il existe suffisamment de ressources locales pour aider les gens qui souhaitent démarrer leur entreprise. Parmi les ressources citées, mentionnons le Centre d'action rural et ses partenaires, Innovation PEI et la Corporation au bénéfice du développement communautaire (CBDC). [VI]

Croyez-vous que la formation proposée par le Collège viendrait bonifier l'offre de ressources locales pour les entrepreneurs ?

Presque unanimement (neuf répondants sur dix), les répondants croient que cette formation contribuerait positivement à l'offre de ressources locales pour les entrepreneurs.

Que pensez-vous des cinq thématiques proposées dans la formation ? N'hésitez pas à suggérer d'autres idées.

À cette question, deux répondants sur dix croient que les thématiques proposées couvrent bien les besoins de formations des entrepreneurs. Cet avis est partagé par sept autres répondants qui précisent toutefois que la durée de la formation est trop longue.

Un seul répondant a indiqué que les thématiques proposées ne répondaient pas aux besoins des entrepreneurs sans pour autant étayer sa réponse.

Quel type de formation préférez-vous ?

Cette question proposait quatre choix de réponse. Ces choix, ainsi que les résultats obtenus, apparaissent ci-dessous :

Je préfère les formations en salle de classe et des ateliers en groupe	2 répondants
Je préfère des formations en ligne via Zoom ou TEAM	3 répondants
Je préfère des formations en ligne, préenregistrées, et que je peux suivre selon mon horaire	1 répondant
Je préfère des ateliers de courte durée (ex. 1 ou 2 heures) sous la forme de déjeuner ou dîner-conférence	4 répondants

Seriez-vous intéressé à participer à des mini-formations pour les entrepreneurs (ex. une demi-journée ou une journée) offertes par le Collège de l'Île ?

Sept répondants sur dix ont indiqué qu'ils étaient intéressés à participer à ce type de formation.

En tant qu'entrepreneur, quels ont été vos plus grands défis au moment de démarrer votre entreprise ?

Pour cette question à développement, nous avons recueilli quatre commentaires :

- « L'appui en français » ;
- « Je travaille avec des entrepreneurs et une formation pour la préparation de leur plan d'affaires est nécessaire » ;
- « Accéder à des fonds pour l'achat d'outils » ;
- « Le marketing ».

Avez-vous des idées ou des commentaires à partager au Collège de l'Île ?

Voici les commentaires partagés par les répondants du sondage :

- « Des sessions de formation de courte durée sont préférables » ;
- « N'investissez pas des tonnes d'argent à développer des programmes qui ne serviront qu'à quelques personnes. Concentrez-vous plutôt sur des ateliers de très courte durée, offerts en collaboration avec les organismes existants, dont la Chambre de commerce » ;
- « Un volet pour les entrepreneurs qui désirent démarrer une garderie à domicile pourrait être intéressant afin d'augmenter le nombre de places disponibles en français ».

6. PORTRAIT DE L'ÉCOSYSTÈME ENTREPRENEURIAL

Entre 2007 et 2019, l'activité économique de l'Île-du-Prince-Édouard a connu une période de croissance soutenue : le nombre de travailleurs actifs, les revenus du travail et la valeur des exportations ont tous augmenté. Durant cette même période, le taux de chômage n'a cessé de diminuer pour s'établir à moins de 9 % en 2019.

La crise pandémique de 2020 a enrayé cette dynamique, mais de façon temporaire puisque la plupart des indicateurs nommés précédemment ont regagné en vigueur en 2021. Le dynamisme économique de la province a été un terreau fertile pour la création d'entreprises comme le démontrent les données annualisées issues du Registre des entreprises de Statistique Canada[VII] (voir tableau 1 ci-dessous).

Tableau 1. Création d'entreprises, Île-du-Prince-Édouard, tous secteurs d'activités, 2015 à 2021.

Île-du-Prince-Édouard	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021*
Création d'entreprises **	774	902	1034	1163	1074	885	922

** Les données des mois de novembre et de décembre 2021 n'étaient pas disponibles au moment de produire ce tableau.*
*** Les créations d'entreprises sont des entreprises ayant des employés dans le mois courant qui n'étaient pas actives au cours d'un mois précédent dans l'année courante ou précédente.*

À première vue, on pourrait croire que l'entrepreneuriat gagne en popularité à l'Île-du-Prince-Édouard et qu'un nombre grandissant d'individus choisissent cette voie de carrière. Cependant, comme l'indique une étude menée en 2019 par *The Global Entrepreneurship Monitor*[IX] , le taux d'intention entrepreneurial dans la province, c'est-à-dire l'indicateur qui permet d'évaluer le pourcentage d'individus qui ont l'intention de créer une entreprise dans les trois années suivantes, se situe en dessous de la moyenne canadienne. Ce taux se situe à 16,8 pour l'Île-du-Prince-Édouard comparativement à 21,3 pour l'ensemble du Canada. [X]

De plus, l'étude de *The Global Entrepreneurship Monitor* révèle que près du tiers des entrepreneurs de l'Île songent à mettre fin aux activités de leur entreprise. Cette affirmation concorde indirectement avec les données du Registre des entreprises du Canada qui révèlent que, pour la période 2015 à 2021, le nombre de fermetures d'entreprises a été supérieur au nombre d'entreprises créées. Les tableaux ci-après présentent ces données pour la période étudiée. [XII]

Tableau 2. Fermetures temporaires et disparitions d'entreprises, Île-du-Prince-Édouard, tous secteurs d'activités, 2015 à 2021.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Fermetures temporaires	1525	1590	1510	1574	1454	1545	382*
Disparitions permanentes	624	756	903	1130	969	1057	425*
Total d'entreprises fermées	2149	2346	2413	2704	2423	2602	807

Tableau 3. Comparaison création vers fermeture d'entreprises, Île-du-Prince-Édouard, tous secteurs d'activités, 2015 à 2021.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Création d'entreprises	774	902	1034	1163	1074	885	922
Total d'entreprises fermées	2149	2346	2413	2704	2423	2602	807*
Total d'entreprises	-1375	-1444	-1379	-1541	-1349	-1717	115

** Les données des mois de mai à décembre 2021 n'étaient pas disponibles au moment de produire ces tableaux.*

En terminant, à titre informatif, les cinq principales raisons pour lesquelles un entrepreneur choisit de mettre fin aux activités de son entreprise sont les suivantes :

- la difficulté d'obtenir du financement ;
- la faible rentabilité de l'entreprise ;
- les raisons familiales et personnelles ;
- l'obtention d'un autre emploi ;
- l'opportunité de vendre l'entreprise.

La figure 1 ci-dessous donne la répartition de ces raisons.

Figure 1. Raisons pour cesser les activités d'une entreprise, provinces de l'Atlantique

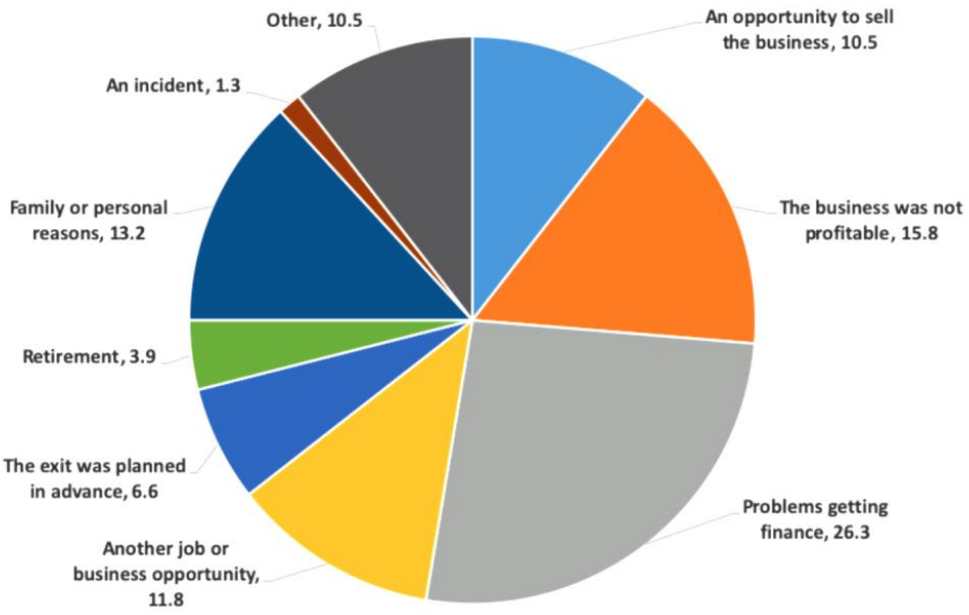

Source : The Global Entrepreneurship Monitor (2019). Figure 2.10 A

Face à ces données, il semble donc à propos de relativiser la vitalité de l'écosystème entrepreneurial de l'Île-du-Prince-Édouard. En effet, bien qu'un nombre important d'entreprises soit créé chaque année, le nombre élevé de fermetures d'entreprises porte à croire que l'écosystème est fragile.

7. FORMATIONS ET RESSOURCES EXISTANTES

L'inventaire des formations et des ressources locales existantes pour les entrepreneurs de l'Île-du-Prince-Édouard s'est révélé peu fructueux. En ce qui a trait aux formations, nous n'avons identifié aucune formation en entrepreneuriat, que ce soit au niveau des établissements collégiaux et universitaires ou encore, au sein des organismes de soutien au développement entrepreneurial et économique.

Toutefois, il existe des formations « complémentaires » comme le certificat en gestion des petites entreprises ou encore, le diplôme en administration des affaires du Collège Holland. Ces deux programmes, sont offerts respectivement à distance et en classe et permettent aux étudiants d'acquérir des connaissances générales en comptabilité, finance, informatique et marketing. Précisons que le certificat en gestion des petites entreprises comporte un cours de 45 heures sur l'entrepreneuriat ; un des principaux objectifs de ce cours est de faire connaître aux étudiants les ressources locales disponibles pour le démarrage d'une entreprise.

Du côté des ressources locales, des outils en ligne et de l'accompagnement personnalisé sont offerts par des organismes comme Innovation PEI, le RDÉE de l'Île-du-Prince-Édouard, la CBDC, l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique et le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard.

8. PISTES DE RÉFLEXION

À la lumière des données recueillies, le projet de formation en entrepreneuriat du Collège de l'Île — dans son format actuel — ne semble pas adapté à la réalité des individus qui souhaitent démarrer leur entreprise.

Cette affirmation est clairement confirmée par les entrevues réalisées auprès de représentants d'organismes de soutien au développement entrepreneurial et économique et par les résultats du sondage mené auprès des membres de la Chambre de commerce acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard. Selon eux, il semble peu probable que les futurs entrepreneurs soient intéressés par une formation de 300 heures.

De leurs points de vue, les individus qui désirent démarrer une entreprise ont besoin d'un accompagnement personnalisé et de formations ponctuelles sur certains aspects de leur projet d'affaires. En ce sens, les personnes interviewées et sondées recommandent au Collège de développer des formations de courte durée qui abordent un aspect spécifique du démarrage et de la gestion d'entreprise.

Suivant cette suggestion, nous croyons qu'il s'agit là d'une opportunité d'affaires intéressante pour le Collège de l'Île. Le format de la formation proposée doit être revu, écourté et offrir davantage de flexibilité aux participants. Selon nous, le Collège devrait plutôt développer des mini-formations de type « formation continue » (non créditées) ou de type « microprogramme » (créditées) qui s'échelonneraient sur une quinzaine d'heures. Ces types de formations semblent davantage adaptées à la réalité des futurs entrepreneurs et des entrepreneurs actifs.

Concernant ce dernier groupe d'individus, le nombre élevé de fermetures d'entreprises, notamment en raison des difficultés d'obtenir du financement ou de rentabiliser les activités de l'entreprise, indique, à notre avis, un besoin de perfectionnement chez les entrepreneurs actifs. À cet effet, certaines des mini-formations du Collège de l'Île pourraient aborder ces thématiques et devenir un outil d'accompagnement pour l'entrepreneur en quête de solutions.

Chose certaine, bien que le projet actuel du Collège de l'Île ne semble pas être pertinent dans l'écosystème entrepreneurial et économique de l'Île-du-Prince-Édouard, le Collège peut jouer un rôle auprès des futurs entrepreneurs et des entrepreneurs actifs. Les organismes de soutien au développement entrepreneurial et économique se disent d'ailleurs prêts à collaborer avec le Collège de l'Île pour développer des formations ou des outils pour encourager et soutenir l'entrepreneuriat.

RÉFÉRENCES

BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA (2022). *La banque des entrepreneurs.* Disponible sous https://www.bdc.ca/fr?gclid=EAIaIQobChMI3NC1qYv99QIV9gOzAB0chQkfEAAYASA-AEgIJ5_D_BwE&gclsrc=aw.ds

CANADA STARTUPS (2022). Disponible sous https://www.canadastartups.org/

CORPORATION AU BÉNÉFICE DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (2022). Disponible sous https://www.cbdc.ca/fr/cest-quoi-la-cbdc

EFORCEPEI.CA (2022). *CoursePark—Our eLearning Partner.* Disponible sous https://www.coursepark.com/eforcepei/

FUTURPRENEUR CANADA (2022). Disponible sous https://www.futurpreneur.ca/fr/

GEM. THE GLOBAL ENTREPRENEURSHIP MONITOR (2019). *Atlantic Canada Report 2019.* Disponible sous https://www.gemconsortium.org/report/50522

GOUVERNEMENT OF PRINCE EDOUARD ISLAND (2022). *Démarrage d'entreprise et entrepreneuriat.* Disponible sous https://www.princeedwardisland.ca/fr/sujet/demarrage-dentreprise-et-entrepreneuriat

HOLLAND COLLEGE (2022a). *Small Business Manager Distance Learning.* Disponible sous Holland College | Small Business Manager Distance Learning

HOLLAND COLLEGE (2022b). *Business Administration.* Disponible sous Holland College | Business Administration

INNOVATION PEI (2022). Disponible sous https://www.innovationpei.com/

PEI DEPARTMENT OF FINANCE (2022). *Summary of Selected Economic Indicators. Annual Economic Indicators.* Disponible sous https://www.princeedwardisland.ca/sites/default/files/publications/pt_summary_sele_1.pdf

RDÉE ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (2022). Disponible sous https://www.rdeeipe.net/

STATISTIQUE CANADA. Tableau 33-10-0270-01. *Estimations expérimentales pour les entreprises nouvellement ouvertes et les entreprises nouvellement fermées pour le Canada, les provinces et territoires, et les régions métropolitaines de recensement, données désaisonnalisées.* Disponible sous https://doi.org/10.25318/3310027001-fra

NOTES

[I] Banque de développement du Canada (2022).
[II] Futurpreneur (2022).
[III] Canada Startups (2022).
[IV] eForcePEI.ca (2022).
[V] Gouvernement of Prince Edouard Island (2022).
[VI] CBDC (2022).
[VII] PEI Department of Finance (2022).
[VIII] Statistique Canada. Tableau 33-10-0270-01
[IX] GEM (2019).
[X] GEM (2019), figure 2.5.
[XI] GEM (2019), figure 2.9.
[XII] Statistique Canada. Tableau 33-10-0270-01
[XIII] Holland College (2022a).
[XIV] Holland College (2022b).

Réseau des cégeps et
des collèges francophones
du Canada

info@rccfc.ca
613 241-0430
www.rccfc.ca